0851662V ACADEMIE DE NANTES COLLEGE MICHEL RAGON 409 RUE DU MONDIAL 85600 MONTAIGU VENDEE

Tel: 0251060202

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Protocole de remplacement de courte durée

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 2
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 24

Quorum: 13

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration Convoqué le : 24/09/2024 Réuni le : 03/10/2024

Sous la présidence de : Vincent Payen-De-La-Garanderie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le protocole de remplacement de courte durée

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Protocole de remplacement de courte durée.

M. le principal présente le protocole de remplacement de courte durée présenté au Conseil pédagogique du 30 septembre 2024. Il rappelle que ce plan de continuité permet de pallier les absences prévisibles d'une durée inférieure à 15 jours (stages, encadrement d'une sortie pédagogique, ...).

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 19

 Pour :
 19

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0